

CI COMMENCE LE MIRACLE DE THEOPHILE.

Ahi ! ahi ! Diex, rois de gloire¹,
Tant vous ai eü en memoire
Tout ai doné et despendu²
4 Et tout ai aus povres tendu :
Ne m'est remez vaillant un sac³.
Bien m'a dit lievesque « Eschac ! »
Et m'a rendu maté en l'angle :
8 Sanz avoir m'a lessié tout sangle⁴.
Or m'estuet il morir de fain
Se je n'envoi ma robe au⁵ pain.
Et ma mesnie, que fera ?
12 Ne sai se Diex les⁶ pesterà...
Diex ? Oïl⁷ ! qu'en a il a fere ?
En autre lieu l'escovient trere⁸ ;
Ou il me fet l'oreille sorde
16 Qu'il n'a cure de ma falorde.
Et je li referai la moe⁹ :
Honiz soit qui de lui se loe !
N'est riens c'on por avoir ne face :

¹ La pièce commence *ex abrupto* sans rappel des événements qui ont motivé le dépit de Théophile. Ce n'est pas une raison pour croire avec Plenzat qu'on n'en ait pas le début. La légende, popularisée par les lectures dans l'église, était suffisamment connue du public pour que Rutebeuf n'eût pas à la reprendre de plus loin.

² Consécutive : « Tant vous ai (v. 2)... [que] j'ai donné... ».

³ *vaillant un sac*, « la valeur d'un sac », ce dernier mot amené à la rime par *eschac*, comme souvent dans les passages où revient l'idée que le joueur ruiné et laissant ses vêtements en gage n'a plus qu'à s'affubler d'un sac. Cf. *H* 174, — *AH* 23-24, et notes.

⁴ *sangle*, au propre « seul de sa personne », d'où « dépouillé ».

⁵ *envoier a*, « envoyer acheter » ; cf. *Segretain moine* (M. R., t. V, p. 222) : « ele envoia au vin Et si au poivre et au coumin ». D'autre part, *a* s'emploie pour indiquer l'objet d'une dépense ; cf. *Constant du Hamel* (M. R., t. IV, p. 181, v. 465) : « Tien or .XX. sols a un pliçon » (cf. p. 184, v. 552 et p. 187, v. 626). Il y a dans notre passage contamination de deux expressions : « si je n'envoie ma robe en gage pour avoir du pain ».

⁶ *les*, accord *ad sensum* avec le collectif *mesnie*.

⁷ *oïl*, assentiment ironique. — *avoir a fere de*, ordinairement « avoir besoin de », ici « avoir souci de ».

⁸ 14-16. Nos prédécesseurs ont imprimé *les covient*, selon la lettre du ms., entendant que les gens de la « mesnie » de Théophile sont obligés de s'exiler. Mais alors le *ou* du v. 15 fait difficulté. L'expliquer comme *la ou*, « puisque » (Grace Frank) n'est guère autorisé par l'usage ancien de la langue. La correction de *ou* en *o*, « oui » (A. Jeanroy), n'est pas non plus satisfaisante. Il faut lire, au v. 14, *l'escovient*, au lieu de *les copient*, le sens étant alors, dans le ton humoristique du passage : « Il (Dieu) a à se rendre (c'est-à-dire à s'occuper) ailleurs, ou bien il ne veut pas m'entendre, parce qu'il n'a cure de mes histoires ». *escovenir*, verbe d'usage courant. Dans *W* 36, le ms. *C*, par une erreur manifeste et pareille à celle du ms. *A* dans le présent passage, porte *les couvanra*, au lieu de *l'escouvanra*. — Pour *trere* = « se rendre », cf. *AE* 250.

⁹ *Et*, adversatif : « Eh ! bien, moi... » — *referai*, « ferai de mon côté ». — *faire la moue*, pour narguer ; cf. *Renart*, X, 800 ; *Boivin de Provins*, v. 154, 180 ; etc. 23. *avenir a*, « atteindre ».

20 Ne pris riens Dieu ne sa manace.
 Irai me je noier ou pendre ?
 Je ne m'en puis pas a Dieu prendre,
 C'on ne puet a lui avenir¹⁰.

24 Ha ! qui or le porroit tenir
 Et bien battre, a la retornee¹¹
 Molt avroit fet bone jornee !
 Més il s'est en si haut leu mis

28 Por eschiver ses anemis
 C'on n'i puet trere ne lancier¹².
 Se or pooie a lui tancier
 Et combatrë et escremir,

32 La char li feroie fremir.
 Or est lasus en son solaz¹³ ;
 Laz ! chetis, et je sui es laz¹⁴
 De povreté et de soufrete.

36 Or est bien ma viele frete¹⁵ ,
 Or dira l'en que je rasote ;
 De ce sera més la riote¹⁶ ,
 Je n'oserai nului venir,

40 Entre gent ne devrai seoir,
 Que l'en m'i mousterroit au doi.
 Or ne sai je que fere doi,
 Or m'a bien Diex servi de guile.

Ici vient Theophiles a Salatin,
 qui parloit au deable quant il voloit.

44 Qu'est-ce ? qu'avez vous, Theophile ?
 Por le grant Dé, quel mautalent
 Vous a fet estre si dolent ?
 Vous solliez si joiant estre !

THEOPHILE parole.

¹⁰ *avenir a*, « atteindre ».

¹¹ *a la retornee*. Jeanroy : « en retour », mais contrairement à l'acception ordinaire du mot. Construire avec le vers 26 : « il pourrait estimer à son retour (chez lui), avoir fait une bonne journée ».

¹² *trere* et *lancier*, deux verbes souvent liés, mais de sens différents : *trere*, « tirer à l'arc » ; *lancier*, « jeter des projectiles ».

¹³ *en son solaz*, « au milieu de son bonheur ».

¹⁴ « Et moi, hélas, chétif, je... ».

¹⁵ Expression différente de « *metre la viele sous le banc* ». Le sens est « tout est bien fini pour moi ». Même image dans le *Dit du chancelier Philippe* par Henri D'ANDELI (*Romania*, t. I, 1872, pp. 210 ss.), v. 45 (c'est le chancelier mourant qui parle) : « Dex, tes jugleres ai esté Toz tens, et yver et esté ; De ma viele seront rotes En ceste nuit les cordes totes Et ma chançons dou tout faudra ».

¹⁶ « Je serai désormais exposé à des brocards ».

48 C'on¹⁷ m'apeloit seignor et mestre
 De cest pais, ce sez tu bien,
 Or ne me lesse on nule rien ;
 S'en sui plus dolenz, Salatin,
 52 Quar¹⁸ en françois ne en latin
 Ne finai onques de proier
 Celui c'or me veut asproier
 Et qui me fet lessier¹⁹ si monde
 56 Qu'il ne m'est remez riens el monde.
 Or n'est nule chose si fiere
 Ne de si diverse maniere
 Que volentiers ne la feïsse,
 60 Par tel qu'a²⁰ m'onor revenisse :
 Li perdres m'est honte et damages.

Ici parole Salatins :

Biaus sire, vous dites que sages ; *fol. 299 r^o*
 Quar qui a apris²¹ la richece²²,
 64 Molt i a dolor et destrece
 Quant l'en chiet en autrui dangier
 Por son boivre et por son mengier :
 Trop i covient gros mos oïr.

THEOPHILES

68 C'est ce qui me fet esbahir.
 Salatin, biaus tres douz amis,
 Quant en autrui dangier sui mis
 Par pou que li cuers ne m'en crieve.

SALATINS

72 Je sai or bien que molt vous grieve

¹⁷ *C'* (=Qu), à valeur causale, « parce que, c'est que », introduisant une réponse à une question : cf. *E* 81, — *AE* 42, — *AV* 380. Ci-après, v. 172, même sens, mais sans qu'il y ait réponse à une question.

¹⁸ *Quar*, « que », en corrélation avec le *plus* du v. 51 (« d'autant plus que »).

¹⁹ *me fet lessier*, « me laisse » : emploi périphrastique de *ferre* ; cf. A. TOBLER, *V. B.*, I, n° 3, pp. 19 ss. — *monde*, littéralement « propre », d'où « séparé de tout ce qui n'est pas soi-même » et, ici, « ruiné » (comme on dit encore vulgairement « nettoyé »).

²⁰ *par tel que*, « pourvu que ».

²¹ *qui a apris*, « quand on a l'habitude de ».

²² 63-67. Inutile de supposer ici une réflexion inspirée à l'auteur par son expérience personnelle. L'idée qu'il est dur de dépendre d'autrui pour sa subsistance se trouve ailleurs ; ex. *Boucher d'Aberville* (M. R., III, p. 243, v. 486 ss.), où une femme rabroue son amant qui l'entretient : « Trop ai esté en vo dangier Por vo boivre, por vo mangier (que vous m'avez assuré) ». Quant à l'idée d'une chute de haute à basse condition, on ne voit guère qu'elle puisse s'appliquer à Rutebeuf.

Et molt en estes entrepris :
Comme hom qui est de si grant pris
Molt en estes mas et penssis.

THEOPHILES

76 Salatin, frere, or est ensis²³,
Se tu riens pooies savoir
Par quoi je peüsse ravoir
M'onor, ma baillie et ma grace,
80 Il n'est chose que je n'en face.

SALATINS

Voudriez vous Dieu renoier^{24 25}
Celui que tant solez²⁶ proier,
Toz ses sains et toutes ses saintes,
84 Et si devenissiez, mains jointes²⁷,
Hom a celui qui ce feroit
Qui²⁸ vostre honor vous renderoit,
Et plus honorez seriiez,
88 S'a lui servir demoriez,
C'onques jor ne peüstes estre.
Creez moi, lessiez vostre mestre.
Qu'en avez vous entalenté ?

THEOPHILES

92 J'en ai trop bone volenté :
Tout ton plesir ferai briefment.

SALATINS

²³ 76-77. « Les choses en sont à ce point que, si... » — *ensis*, avec *s* adverbiale, forme rare.

²⁴ 81-89. L'on peut avoir affaire dans ce passage à une protase, suivie d'une apodose, introduite par *Et* (v. 87). Sur cet emploi de *et*, voir notamment H. JENSEN (*Archiv für neuere Sprachen und Lit.*, t. CLV, 1929, pp. 58-66) et F. LECOY, note aux v. 109-111 de la *Bible au seigneur de Berzé*. Ici, l'idée conditionnelle est marquée, sans emploi de la conjonction *se*, par le seul emploi du mode conditionnel (cf., avec l'imparfait du subjonctif dans la subordonnée et le conditionnel dans la principale, Villehardouin, § 195 : « *demorissiez trosqu'a marc, et je vous alongeroie*, « si vous restiez jusqu'à mars, je vous prorogerais... »). Cependant l'on peut aussi admettre que tout l'ensemble des v. 81-89 forme une phrase interrogative, où les v. 87-89 seraient toujours dans la dépendance de l'idée de *vouloir*.

²⁵ Noter l'absence insolite de lien par la rime avec la fin de la tirade précédente.

²⁶ *solez*. A prendre, selon le contexte, avec valeur d'un présent ou d'un passé. Toutefois, pour le passé, Rutebeuf emploie plutôt l'imparfait.

²⁷ 84-85. « et qu'ainsi vous deveniez, lui prêtant hommage les mains jointes (cf. v. 239-240), l'homme lige de celui qui... etc. ».

²⁸ *Qui* dépend de *ce* du vers 85.

Alez vous en seürement :
Maugrez qu'il en puissent avoir,
96 Vous ferai vostre honor ravoïr.
Revenez demain au matin.

THEOPHILES

Volentiers, frere Salatin.
Cil Diex que tu croiz et aeures
100 Te gart, s'en ce propos demeures !

Or se depart Theophiles de Salatin
et si pense que trop a grant chose en Dieu
renoyer et dist :

Ha ! laz, que porrai devenir ?
Bien me doit li cors²⁹ dessener
Quant il m'estuet a ce venir.
104 Que ferai, las ?
Se je reni saint Nicholas
Et saint Jehan et saint Thomas
Et Nostre Dame,
108 Que fera ma chetive d'ame³⁰ ?
Ele sera arse en la flame
D'enfer le noir.
La la covendra remanoir :
112 Ci avra trop hideus manoir,
Ce n'est pas fable.
En cele flambe pardurable
N'i a nule gent amiable,
116 Ainçois sont³¹ mal, qu'il sont deable :
C'est lor nature ;
Et lor mesons rest³² si obscure
C'on n'i verra ja soleil luire,
120 Ainz est uns puis toz plains d'ordure.
La irai gié !
Bien me seront li dé changié³³
Quant, por ce que j'avrai mengié,

²⁹ *li cors*, « ma personne », à moins que la bonne leçon soit *li cuers*. « J'ai bien raison de m'affoler », ou bien « mon coeur a bien de quoi s'affoler ».

³⁰ Cf. *AQ* 60, et note.

³¹ *sont*, accord *ad sensum* avec le collectif *gent*.

³² *rest*, « est d'autre part ».

³³ *changier les dés*. Cf. *O* 318, et note.

124 M'aura Diex issi estrangié
 De sa meson ;
 Et ci avra bone reson³⁴.
 Si esbahiz ne fu més hom
 128 Com je sui, voir...
 Or dit qu'il me fera ravoir³⁵
 Et ma richece et mon avoir.
 Ja nus n'en porra riens savoir :
 132 Je le ferai !
 Diex m'a grevé : jel greverai,
 Ja més jor ne le servirai !
 Je li ennui³⁶ :
 136 Riches serai se povres sui !
 Se il me het, je harrai lui :
 Preingne ses erres³⁷
 Ou il face movoir ses guerres !
 140 Tout a en main et ciel et terres :
 Je li claim cuite,
 Se Salatins tout ce m'acuite
 Qu'il m'a promis.

 Ici parole Salatins au deable et dist :

 144 Uns crestiens s'est sor moi mis³⁸,
 Et je m'en sui molt entremis ;
 Quar tu n'es pas mes anemis...
 Os tu, Sathanz ?
 148 Demain vendra, se tu l'atans.
 Je li ai promis quatre tans³⁹ :
 Aten le don,
 Qu'il a esté molt grant preudon : *fol. 299 v°*

³⁴ *reson*, « motif » ou, plus précisément, « justice ».

³⁵ Le sujet est Salatin.

³⁶ Plutôt que « Je ne veux que le chagriner » (Jeanroy), entendre : « Je l'ennuie ? Eh ! bien, malgré lui, je... etc. ».

³⁷ *ses erres*, « ses dispositions de marche contre moi ».

³⁸ *s'est sor moi mis*, « s'en est remis à moi, m'a confié son affaire ». Cf. F 119-120 (« confier un testament à quelqu'un »).

³⁹ 149-152. Jeanroy : « je lui ai promis quatre fois : attends-le donc, car il a été très grand honnête Romme : c'est donc un bien riche cadeau ! » Mais : 1° *quatre tans* (v. 149 ; cf. TOBLER, *V. B., I, 27 b*, et bien d'autres exemples) signifie normalement « quatre fois autant », et non pas « quatre fois » (Salatin se réfère à ce qu'il a dit aux vers 87-89 ; cf. encore les vers 209-215, et chez Gautier de Coinci, éd. Kœnig, d'où l'idée vient, les vers 226-227 et 264-266) ; — 2° *don* (v. 150) peut être aussi bien, et mieux, *donum* que *deunde* ; — 3° *atendre* (v. 150) se disait couramment pour « tenir » à propos d'un engagement ; — 4° le don (v. 152), à en juger d'après le contexte, n'est pas celui que représente la personne de Théophile, mais celui que fera le diable. Le sens est par conséquent : « Je lui ai promis quatre fois autant qu'il avait autrefois. Tiens [la promesse de] ce don ; car il a été très homme de bien : aussi le don [à faire] est-il d'autant plus riche ».

152 Por ce si a plus riche don ;
Met li ta richece a bandon...
Ne m'os tu pas⁴⁰ ?
Je te ferai plus que le pas⁴¹
156 Venir, je cuit ;
Et si vendras encore anuit⁴²,
Quar ta demoree me nuit
Si ai beé.

Ci conjure Salatins le deable.

160 Bagahi laca bachahé⁴³
Lamac cahi achabahé
Karrelyos
Lamac lamec bachalyos
164 Cabahagi sabalyos
Baryolas
Lagozatha cabyolas
Samahac et famyolas
168 Harrahya.

Or vient li Deables
qui est conjuré et dist :

Tu as bien dit ce qu'il i a⁴⁴ :
Cil qui t'aprist riens n'oublia.
Molt me travailles.

SALATINS

172 Qu'il n'est pas droiz que tu me failles⁴⁵
Ne que tu encontre moi ailles
Quant je t'apel.
Je te faz bien suer ta pel⁴⁶.
176 Veus tu oïr un geu novel ?

⁴⁰ 154-175. L'insolence de Salatin à l'égard du diable rappelle celle qui était traditionnellement imputée aux païens à l'égard de leurs dieux (déjà dans la *Chanson de Roland*, v. 2581-2591).

⁴¹ *plus que le pas*, construction directe du complément circonstanciel de manière : « plus vite qu'au pas ».

⁴² *encore anuit*, « dès ce soir ».

⁴³ 160-168. Sur ces formules d'incantation, voir la notice.

⁴⁴ *ce qu'il i a*, « les paroles rituelles », sans doute dans un grimoire tenu par Salatin (comme on le voit sur l'un des médaillons du vitrail de Laon). L'expression, dans AT 326, est appliquée au contenu de la prière de l'*Ave Maria*. Cf. *Renart*, XII, 824, *com ce i a* (« comme c'est dans le *Domine, labia mea* »), et 829, *que i a dont ?* (« qu'y a-t-il donc dans le *Deus in adjutorium* »).

⁴⁵ Cf. v. 48 et note.

⁴⁶ Comme à quelqu'un qu'on force à courir.

Un clerc avons
De tel gaaing com nous savons⁴⁷ :
Soventes foiz nous en grevons⁴⁸

180 Por nostre afere.
Que loez vous du clerc a fere
Qui se voudra ja vers ça trere ?

LI DEABLES

Comment a non ?

SALATINS

184 Theophiles par son droit non.
Molt a esté de grant renon
En ceste terre.

LI DEABLES

188 J'ai toz jors eü a lui guerre
C'onques jor ne le poi conquerre.
Puis qu'il se veut a nous offerre,
Viengne en cel val⁴⁹,
Sanz compaignie et sanz cheval.
192 N'i avra gueres de travail :
C'est prés de ci⁵⁰.
Molt avra bien de lui merci
Sathan et li autre merci ;
196 Més n'apiaut mie
Jhesu, le fil sainte Marie :
Ne li ferions point d'aïe.
De ci m'en vois...
200 Or soiez vers moi plus cortois :
Ne me traveillier més des mois⁵¹,

⁴⁷ « qui sera pour nous un beau bénéfice » (Jeanroy). Plutôt : « pour le genre de profit que nous savons ». — *que nous savons*, expression banale, vaguement déterminative ; cf. *Vescie a prestre* (M. R., t. III, p. 111, v. 166) ; *Rou*, I, 447, III, 412 ; etc. Emploi analogue (la personne différent) dans *A 72*, — *AT 961*, 1650 ; etc.

⁴⁸ 179-180. « souvent nous nous chagrignons [de ses agissements] pour [la bonne marche de] nos affaires » (Jeanroy). Mais *en* se rapporte mieux à *gaaing* qu'à *clerc*. D'autre part, le pronominal *se grever*, d'ailleurs rare, est employé dans la *Continuation de Perceval* (voir le Glossaire de Lucien FOULET) au sens de « se donner du mal » (*por nient vos grevez*) et chez Rutebeuf lui-même « sans els trop durement grever », *AT 926*. Comprendre donc de préférence : « Nous nous donnons du mal pour des acquisitions de ce genre ».

⁴⁹ Cf. v. 215. Peut-être, sur la scène, le diable était-il établi en contre-bas. Il n'est question de « val » ni dans les textes latins (Paul Diacre dit « un cirque ») ni chez Gautier de Coinci (qui, v. 293, dit « un teatre fors de la vile »).

⁵⁰ Peut-être, ici encore, l'auteur a-t-il pensé à la disposition scénique.

Va, Salatin,
Ne en ebrieu ne en latin !

Or revient Theophiles a Salatin

204 Or sui je venuz trop matin⁵² ?
As tu riens fet ?

SALATINS

Je t'ai basti si bien ton plet⁵³,
Quanques tes sires t'a mesfet
208 T'amendera⁵⁴,
Et plus forment t'onorera
Et plus grant seignor te fera
C'onques ne fus.
212 Tu n'es or pas si du refus⁵⁵
Com tu seras encor du plus.
Ne t'esmaier :
Va la aval⁵⁶ sanz delaier.
216 Ne t'i covient pas Dieu proier
Ne reclamer
Se tu veux ta besoingne amer.
Tu l'as⁵⁷ trop trové a amer,
220 Qu'il t'a failli.
Mauvesement as or sailli⁵⁸ ;
Bien t'eüst ore mal bailli
Se ne t'aidaisse.
224 Va t'en, que il t'atendent ; passe⁵⁹
Grant aleüre.

⁵¹ *més des mois*, « plus jamais ». Aux exemples de ce sens pour *des mois* relevés par Godefroy ajouter *Chevalier au Lion*, v. 2276, — *Trubert*, v. 158, 164, — etc.

⁵² *trop matin*. Cf. v. 97.

⁵³ *basti ton plet*, « arrangé ton affaire ». Nombreux exemples de l'expression dans Tilander, *Lexique du Roman de Renart*, pp. 124-125. Il y en a d'autres encore. Sur le sens principal peuvent s'en greffer de secondaires à déduire des contextes.

⁵⁴ Le sujet est le diable.

⁵⁵ 212-213. « Tu n'es pas maintenant en perte autant qu'ensuite tu seras en gain », c'est-à-dire « la réparation surpassera le dommage ». Cf. v. 87-89 et 149.

⁵⁶ *la aval*. Cf. note au vers 190.

⁵⁷ *l'*, « Dieu ».

⁵⁸ « mal sauter » ou « faire un mauvais saut » pour dire « être mis ou s'être mis en mauvaise situation ». Gautier de Coinci, *Théophile*, 696 : « No voi si viel..., S'il n'a ce frain..., Qui tost n'ait fait un mauvais saut. Theophilus mau saut sailli Quant conscience li failli ».

⁵⁹ Cf. v. 230. *passer*, « marcher ». Cf. *Riote du monde*, en prose (il s'agit d'un cheval) : « Passe il bien ? — Il passeroit plus en un jor que... » A quoi peut s'ajouter la mention de l'allure : même pièce, en vers, 69 : « Passe il bien le pas ? » « va-t-il bien au pas ? ». Ici « va grand train » ; au vers 230, « presse le pas ».

De Dieu reclamer n'aies cure.

THEOPHILES

228 Je m'en vois. Diex ne m'i puet nuire⁶⁰
Ne riens aidier,
Ne je ne puis a lui plaidier.

Ici va Theophiles au deable ;
si a trop grant paor et li Deables li dist :

232 Venez avant, passez grant pas⁶¹.
Gardez que ne resamblez pas
Vilain qui va a offerande⁶².
Que vous veut ne que vous demande
Vostre sires⁶³ ? Il est molt fiers !

THEOPHILES

236 Voire, sire, il fu chanceliers⁶⁴
Si me cuide chacier pain querre.
Or vous vieng proier et requerre *fol. 300 r°*
Que vous m'aidiez a cest besoing.

LI DEABLES

Requiers m'en tu ?

THEOPHILES

Oïl.

LI DEABLES

⁶⁰ 227-228. *nuire*, *aidier*, les deux signes de la puissance. Cf. v. 378.

⁶¹ Cf. note au vers 224.

⁶² C'est-à-dire en se faisant tirer l'oreille.

⁶³ *sires*, l'évêque.

⁶⁴ Selon A. Jeanroy, le sens exigerait la correction de *il fu en je fui* et, corrélativement (pour la mesure du vers), de *Voire* en *Voir*. De fait, rien dans la tradition n'indique que le nouvel évêque eût été chancelier ; mais rien, non plus, que Théophile l'eût été. Pour admettre la correction, il faudrait en outre que le vers 236 marquât une espèce d'opposition à l'idée du précédent : « j'ai été chancelier, et il prétend m'obliger à mendier ». Mais le même vers réapparaît plus loin (309) sans idée adversative par rapport à ce qui précède. Faudrait-il donc entendre : « En effet, sire (répondant à *Il est molt fiers*), il s'est conduit comme un chancelier, et... etc. » ? Les chanceliers, qui avaient dans leurs attributions de tenir les comptes (cf. HAURÉAU, *N. E.*, IV, 120), avaient, notamment auprès des écoliers, une réputation d'âpreté (cf. *Romania*, t. XLVI, 1920, pp. 265-266 ; ÉVRARD, *Laborintus*, v. 843-856 ; etc.). Ni *carveliers*, « géolier », ni *claceliers*, « portier », ne donneraient un sens plus clair.

Or joing
240 Tes mains⁶⁵, et si devien mes hon :
Je t'aiderai outre reson.

THEOPHILES

Vez ci que je vous faz hommage,
Més que⁶⁶ je raie mon damage,
244 Biaux sire, dés or en avant.

LI DEABLES

Et je te refaz⁶⁷ un couvant
Que te ferai si grant seignor
C'on ne te vit onques greignor.
248 Et puis que ainsinques avient,
Saches de voir qu'il te covient
De toi aie lettres pendanz
Bien dites et bien entendanz ;
252 Quar maintes genz m'en ont surpris
Por ce que lor lettres n'en pris.
Por ce les vueil avoir bien dites.

THEOPHILES

Vez les ci : je les ai escrites.

Or baille Theophiles les lettres au deable,
et li Deables li commande a ouvrir ainsi :

256 Theophile, biaux douz amis,
Puis que tu t'es en mes mains mis,
Je te dirai que tu feras.
Ja més povre homme n'amera⁶⁸.
260 Se povres hom surpris te proie,
Torne l'oreille, va ta voie.
S'aucuns envers toi s'umelie,
Respon orgueil et felonie.

⁶⁵ Joindre les mains, geste rituel de l'hommage féodal.

⁶⁶ *Més que*, « pourvu que, à la condition que ».

⁶⁷ *je te refaz*, « je te fais en retour ».

⁶⁸ 259-284. En ponctuuant comme nous l'avons fait, on trouverait dix commandements. Nous ne saurions affirmer que l'auteur l'ait voulu. Cf. toutefois *Modus et Ratio*, éd. Tilander, t. I, chap. 75 (pp. 144-145), où dix commandements de l'Antéchrist, énoncés un à un, s'opposent aux dix commandements de Dieu.

264 Se povres demande a ta porte,
 Si garde qu'aumosne n'en porte.
 Douçor, humilitez, pitiez
 Et charitez et amistiez,
 268 Jeüne fere, penitance,
 Me metent grant duel en la pance.
 Aumosne fere et Dieu proier
 Ce me repuet trop anoier.
 272 Dieu amer et chastement vivre,
 Lors me samble serpent et guivre
 Me menjue le cuer el ventre.
 Quant l'en en la meson Dieu⁶⁹ entre
 276 Por regarder aucun malade,
 Lors ai le cuer si mort et fade
 Qu'il m'est avis que point n'en⁷⁰ sente,
 Cil qui fet bien si me torment⁷¹.
 280 Va t'en, tu seras seneschaus⁷² :
 Lai les biens et si fai les maus⁷³.
 Ne jugier ja bien en ta vie⁷⁴,
 Que tu feroies grant folie
 284 Et si feroies contre moi.

THEOPHILES

Je ferai ce que fere doi.
 Bien est droiz vostre plesir face
 Puis que j'en doi ravoïr ma grace.

Or envoie l'Evesque querre Theophile.

288 Or tost ! lieve sus, Pinceguerre,
 Si me va Theophile querre,
 Se⁷⁵ li renderai sa baillie.
 J'avoie fet molt grant folie
 292 Quant je tolue li avoie,
 Que c'est li mieudres que je voie :

⁶⁹ *meson Dieu*. Voir la notice.

⁷⁰ *en*, « de coeur ».

⁷¹ « tant me fait souffrir celui qui... » Tour analogue dans *Trubert*, v. 1314 : « A pou n'est morz si est irez ».

⁷² *seneschaus*, ici comme au vers 367, répond au latin *vicedominus*, que Gautier de Coinci (v. 19) a rendu plus exactement par *vidame*.

⁷³ Contre le précepte « Lessez les maus, fetes les biens » (JUBINAL, N. R., t. II, p. 373, *in fine*), venu probablement du Psaume XXXIII, 15, *Diverte a malo et fac bonum*.

⁷⁴ « Sois toujours injuste en tes jugements ».

⁷⁵ *Se* = *Si* (par dissimilation devant *li*).

Ice puis je bien por voir dire.

Or respont Pinceguerre :

Vous dites voir, biaux très douz sire.

Or parole Pinceguerre a Theophile,
et Theophiles respont :

- 296 Qui est ceenz ?
— Et vous qui estes ?
— Je sui uns clers.
— Et je sui prestres.
— Theophiles, biaux sire chiers,
Or ne soiez vers moi si fiers⁷⁶.
300 Mes sires un pou vous demande,
Si ravrez ja vostre provande⁷⁷,
Vostre baillie toute entiere.
Soiez liez, fetes bele chiere,
304 Si ferez et sens et savoir.

THEOPHILES

- Deable i puissent part avoir⁷⁸ !
J'eusse eüe l'eveschié,
Et je l'i⁷⁹ mis, si fis pechié.
308 Quant il i fu, s'oi a lui guerre
Si me cuida chacier pain guerre.
Tripot⁸⁰ lirot por sa haïne
Et por sa tençon qui ne fine ! ...
312 G'i irai, s'orraï qu'il dira.

PINCEGUERRE

Quant il vous verra, si rira
Et dira por vous essayer
Le fist. Or vous reveut⁸¹ paier

⁷⁶ Parce que, dans ses paroles précédentes, Théophile l'a pris de haut avec le clerc, en affichant le titre de prêtre.

⁷⁷ *provande*, ici « charge ». Cf. v. 581.

⁷⁸ Juron blasphématoire, au contrepied du souhait ordinaire d'assistance « Dieu y ait part ! ». Cf. le T.-L., II, 1901, 22-23 et 1903, 34. Ajouter Eustache Deschamps (éd. G. Raynaud, n° MCCXCV, v. 94).

⁷⁹ *l'*, l'évêque. En réalité Théophile n'avait pas « mis » l'évêque en son poste, et celui-ci n'y avait été nommé que parce que Théophile avait refusé pour lui-même. Cf., d'ailleurs, v. 361-365.

⁸⁰ *tripot lirot*, expression dont on n'a pas d'autre exemple, à prendre familièrement comme « flûte pour... ».

316 Et serez ami com devant.

THEOPHILES

Or disoient assez souvant
Li chanoine de moi granz fables⁸² :
Je les rent a toz les deables !

Or se lieve l'Evesque contre Theophile
et li rent sa dignité et dist : *fol. 300 v°*

320 Sire, bien puissiez vous venir !

THEOPHILES

Si sui je ! Bien me soi tenir⁸³,
Je ne sui pas cheüs par voie !

LI EVESQUES

Biaus sire, de ce que j'avoie
324 Vers vous mespris jel vous ament
Et si vous rent molt bonement
Vostre baillie. Or la prenez,
Quar preudom estes et senez,
328 Et quanques j'ai si sera vostre.

THEOPHILES

Ci a molt bone patrenostre,
Mieudre assez c'onques més ne dis !
Dés or més vendront dis et dis^{84 85}
332 Li vilain por moi aorer,
Et je les ferai laborer.
Il ne vaut rien qui⁸⁶ l'en ne doute.
Cuident il je n'i voie goute ?

⁸¹ Le *re* de *vent* porte plutôt sur *paier*.

⁸² Cf. v. 37-41.

⁸³ 321-322. « Je suis bien arrivé : j'ai su me tenir sur mes pieds, et je ne suis pas tombé en route ». Théophile, goguenardant insolemment, affecte de prendre au sens littéral (« venir sans encombre ») le salut de bienvenue de l'évêque.

⁸⁴ 331-336. Façon dont Théophile entendra désormais sa fonction de régisseur selon les commandements du diable.

⁸⁵ *dis et dis*, « par dizaines ». Cf. F 50 et note.

⁸⁶ *qui* = *cui*. Variante du proverbe « Buer est nez cui on doute » (MORAWSKI, n° 311. Cf. *Fenillée*, v. 292).

336 Je lor serai fel et irous.

LI EVESQUES

Theophile, ou entendez vous ?
Biaus amis, pensez de bien fere.
Vez vous ceenz vostre repere ;
340 Vez ci vostre ostel et le mien.
Noz richeces et nostre bien
Si seront dés or més ensamble.
Bon ami serons, ce me samble ;
344 Tout sera vostre et tout ert mien.

THEOPHILES

Par foi, sire, je le vueil bien.

Ici va Theophiles a ses compaignons tencier,
premierement a un qui avoit non Pierres :

Pierres, veus tu oïr novele ?
Or est tornee ta rouele⁸⁷,
348 Or t'est il cheü ambes as⁸⁸.
Or te tien a ce que tu as,
Qu'a ma baillie⁸⁹ as tu failli.
L'evesque m'en a fet bailli,
352 Si ne t'en sai ne gré ne graces.

PIERRES respont :

Theophile, sont ce manaces ?
Dés ier priaï je mon seignor
Que il vous rendist vostre honor,
356 Et bien estoit droiz et resons.

THEOPHILES

Ci avoit dures faoisons
Quant vous m'aviiez forjugié⁹⁰.
Maugré vostres, or le rai gié⁹¹ :

⁸⁷ La roue de la Fortune.

⁸⁸ Le plus mauvais des coups quand on jouait avec deux dés. CI. le T.-L., I, 558, 51-52, et 559, 1-18.

⁸⁹ *ma baillie*, la charge primitive de Théophile, passée à Pierre selon ce qu'imagine l'auteur.

⁹⁰ *forjugié*, « privé de ma charge ».

360 Oublié aviiez le duel⁹² !

PIERRES

Certes, biaux chiers sire, a mon vuel
Fussiez vous evesques eüs⁹³
Quant nostre evesques fu feüs ;
364 Més vous ne le vousistes estre
Tant doutiiez le roi celestre.

Or tence Theophiles a un autre :

Thomas, Thomas, or te chiet mal⁹⁴
Quant l'en me ra fet seneschal⁹⁵.
368 Or leras tu le regiber⁹⁶
Et le combatre et le riber.
N'avras pior voisin de moi.

THOMAS

Theophile, foi que vous doi,
372 Il samble que vous soiez yvres.

THEOPHILES

Or en⁹⁷ serai demain delivres,
Maugrez en ait vostre visages⁹⁸.

THOMAS

⁹¹ La nature de l'expression et l'usage appelleraient la correction *vostre* (cf. *AE* 343), au prix d'un hiatus justifiable par la coupe forte du vers.

⁹² *duel*, « le mal que vous m'aviez fait ».

⁹³ « Vous eussiez été évêque ». Cf. v. 567-568 (au v. 1927 *d'Elysabel*, le texte et le sens sont douteux). Sur cette interversion des rôles entre *avoir* et *estre* aux temps composés de *estre*, voit le T.-L., III, 1457-1458. D'autres exemples y pourraient être ajoutés. L'étude du phénomène appelle des distinctions entre les cas, dont l'un est celui d'un emploi passif de *avoir*.

⁹⁴ 366 et 381. Répétition de l'apostrophe pour marquer le reproche. Cf. *Renart*, II, 1068, où Hersent reprend Renart en y ajoutant le geste du doigt accusateur qu'elle tend vers lui ; — *Vilain qui gagna le paradis par plait* (M. R., III, p. 211, v. 60), où le vilain rembarre Thomas. Cf., pour certaines autres nuances, *BA* 81, et note.

⁹⁵ Cf. v. 280 et note.

⁹⁶ 368-369. GAUTIER DE COINCY, *Léocade*, 1208 : « Tex blasme et juge les ribauz Qui assez plus fiert et regibe Que cil qui joe assez et ribe ».

⁹⁷ *en* ne désigne pas Thomas, mais les mauvaises dispositions qui lui sont imputées aux vers 368-369.

⁹⁸ L'expression ne signifie pas toujours simplement « malgré vous ». Elle a parfois valeur d'une malédiction : cf., dans un sermon de Thibaut de Clairvaux (HAURÉAU, *N. E.*, t. IV, p. 78), cette remarque : « *Si sunt in aliqua adversitate vel tribulation, dicunt* « maugré celui, maugré cel autre », *et qui in hoc deberent Deum laudare non cessant contra eum murmurare* ». Ici « quelque vilaine figure que vous fassiez ».

376 Par Dieu ! Vous n'estes pas bien sages :
Je vous aim tant et tant vous pris !

THEOPHILES

Thomas, Thomas, ne sui pas pris⁹⁹ :
Encor porrai nuire et aidier¹⁰⁰ !

THOMAS

380 Il samble vous volez plaidier.
Theophile, lessiez me en pais !

THEOPHILES

Thomas, Thomas, je que vous fais ?
Encor vous plaindrez bien a tens
Si com je cuit et com je pens.

Ici se repent Theophiles
et vient a une chapele de Nostre Dame et dist :

384 Hé laz, chetis, dolenz, que porrai devenir¹⁰¹ ?
Terre, comment me pués porter ne soustenir
Quant j'ai Dieu renoié et celui voil tenir
A seignor et a mestre qui toz maux fet venir ?

388 Or ai Dieu renoié, ne puet estre teü :
Si ai lessié le basme, pris me sui au seü¹⁰².
De moi a pris la chartre et le brief receü
Maufez, se li rendrai de m'ame le treü¹⁰³. fol. 301 r^o

⁹⁹ De même qu'aux vers 320-322 il a joué impertinément sur la formule de bienvenue de l'évêque, Théophile joue ici sur le mot *pris* (de *prisier*) employé par Pierre et feint de l'entendre comme *pris* (de *prendre*). D'où sa réplique « Je ne suis pas prisonnier ».

¹⁰⁰ Cf. v. 227-228 et note.

¹⁰¹ 384-431. Cette « repentance » et la pièce à la Vierge qui y fait suite (v. 432-539) sont à comparer non seulement avec la partie correspondante du *Théophile* de Gautier DE COINCI, mais aussi avec la *Priere de Theophilus* du même auteur (Naetebus, VIII, 49 et LÂNGFORS, *Incipit*, p. 78) et une *Priere Theophilus* anonyme (Naetebus, VIII, 85 et LÂNGFORS, *Incipit*, pp. 216-217).

¹⁰² *seü*. Selon Alfred Jeanroy, « suif ». *Mais seu*, « suif », n'est pas dissyllabique. M^{me} Grace Frank a justement maintenu *seü*, « sureau ». Au baume (résine) le sureau (arbre) est ici opposé à cause de son odeur parfois repoussante. On en faisait généralement fi (ex. Gautier DE COINCI, *Miracles*, p.p. A. LÂNGFORS, p. 25, v. 126 : « La rose laisses por l'ortie Et l'aiglentier por le seü »). Il semble superflu de supposer que Rutebeuf en ait voulu faire ici l'arbre de la désespérance (parce que, disent les textes, Judas se serait pendu à un sureau).

¹⁰³ « Je lui donnerai mon âme en paiement ». — *Se li* = *Si li*, dissimilation ordinaire.

- 392 Hé Diex, que feras tu de cest chetif dolent
De qui l'ame en ira en enfer le boillant
Et li maufez l'iront a leur piez defoulant¹⁰⁴ ?
Ahi ! terre, quar oevre, si me va engloutant !
- 396 Sire Diex, que fera cist dolenz esbahis
Qui de Dieu et du monde est hüez et haïs
Et des maufez d'enfer engingniez et trahis ?
Dont sui je de trestoz chaciez et envahis ?
- 400 Hé ! las, com j'ai esté plains de grant nonsavoir
Quant j'ai Dieu renoié por un petit d'avoir !
Les richeces du monde que je voloie avoir
M'ont geté en tel leu dont ne me puis ravoïr.
- 404 Sathan, plus de set anz¹⁰⁵ ai tenu ton sentier ;
Maus chans m'ont fet chanter li vin de mon chantier¹⁰⁶.
Molt felonessse rente m'en rendront mi rentier¹⁰⁷ ;
Ma char charpenteront li felon charpentier¹⁰⁸.
- 408 Ame doit l'en amer : m'ame n'ert pas amee,
N'os demander la Dame qu'ele ne soit dampnee.
Trop a male semence en semoissons semee
De qui l'ame sera en enfer sorsemee¹⁰⁹.
- 412 Ha ! las, com fol bailli et com fole baillie¹¹⁰ !
Or sui je mal baillis et m'ame mal baillie.
S'or m'osoie baillier a la douce baillie,
G'i seroie bailliez et m'ame ja baillie.
- 416 Ors sui, et ordoiez doit aler en ordure.
Ordement ai ouvré, ce set Cil qui or dure

¹⁰⁴ Indépendante tenant lieu d'une seconde relative.

¹⁰⁵ *set anz*. Pour exprimer une longue durée : voir C 50 et note (cf. encore *Boucher d'Abeville*, M. R., t. III, p. 245, v. 549 ; *Guillaume au faucon*, t. II, p. 92, v. 12 ; etc.). Inutile de faire intervenir ici la notion d'un pacte conclu avec le diable pour une durée précise de sept ans et dont il n'est question en aucun des textes relatifs à Théophile.

¹⁰⁶ « Je me suis laissé griser pour mon malheur ».

¹⁰⁷ *rentier*, « redevanciers ».

¹⁰⁸ *charpentier*. Cf. Y 131. Sur l'idée de travail à la hache s'est greffée celle de destruction.

¹⁰⁹ *sorsemee*, correction d'après C. Sens : « décomposée, pourrie ». Même emploi figuré du terme chez Gautier DE COINCI, *Léocade*, v. 2123-2126.

¹¹⁰ 412-414. L'adjectif *fol* indique que Théophile veut parler de sa conduite : *bailli*, « gouverneur (de soi-même) » ; *baillie*, « gouvernement (de soi-même) ». — 413, *mal bailli*, « mal traité, mis en mauvaise situation ». — 414, *se baillier*, « se livrer, se confier » ; *baillie*, « l'autorité (de la Vierge) ». — 415, *bailliez*, « pris (en bienveillance) » ; *baillie*, « (bien) dirigée ».

Et qui toz jours durra, s'en avrai la mort dure.
Maufez, com m'avez mors de mauvese morsure !

420 Or n'ai je remanance ne en ciel ne en terre.
Ha ! las, ou est li lieus qui me puisse soufferre ?
Enfers ne me plest pas ou je me voil offerre ;
Paradis n'est pas miens, que j'ai au Seignor guerre.

424 Je n'os Dieu reclamer ne ses sainz ne ses saintes,
Las, que j'ai fet hommage au deable mains jointes.
Li Maufez en a lettres de mon anel empreintes.
Richece, mar te vi ! J'en avrai dolors maintes.

428 Je n'os Dieu ne ses saintes ne ses sainz reclamer,
Ne la tres douce Dame que chascuns doit amer.
Més por ce qu'en li n'a felonie n'amer,
Se je li cri merci nus ne m'en doit blasmer.

C'est la proiere que Theophiles dist devant Nostre Dame

432 Sainte roïne bele,
Glorieuse pucele,
Dame de grace plaine
Par qui toz biens revele,
436 Qu'au besoing vous apele
Delivrez est de paine ;
Qu'a vous son cuer amaine
Ou pardurable raine
440 Avra joie novele.
Arousable fontaine
Et delitable et saine,
A ton Filz me rapele !

444 En vostre douz servise
Fu ja m'entente mise,
Més trop tost fui temptez.
Par celui qui atise

448 Le mal et le bien brise *fol. 301 v°*
Sui trop fort enchantez.
Car me desenchantez,

452 Que vostre volentez
Est plaine de franchise,
Ou de grant orfentez
Sera mes cors rentez
Devant la fort justice.

456 Dame sainte Marie,
 Mon corage varie¹¹¹
 Ainsi que il te serve,
 Ou ja més n'ert tarie
 460 Ma dolors ne garie,
 Ains sera m'ame serve.
 Ci aura dure verve¹¹²
 S'ainz que la mors m'enerve
 464 En vous ne se marie
 M'ame qui vous enterve.
 Souffrez li cors deserve
 L'ame ne soit perie.
 468 Dame de charité
 Qui par humilité
 Portas nostre salu¹¹³,
 Qui toz nous a geté
 472 De duel et de vilté
 Et d'enferne palu,
 Dame, je te salu !
 Ton salu m'a valu,
 476 Jel sai de verité.
 Gar qu'avoec Tentalu
 En enfer le jalu¹¹⁴
 Ne praingne m'erité !

 480 En enfer ert offerte,
 Dont la porte est ouverte,
 M'ame par mon outrage.
 Ci aura dure perte
 484 Et grant folie aperte
 Se la praing herbregage.
 Dame, or te faz hommage :
 Torne ton douz visage ;
 488 Por ma dure deserte¹¹⁵,

¹¹¹ *varie*, indicatif, « est changée » (Jeanroy) ; impératif, « fais changer » (Grace Frank et A. Henry). Cf. *glossaire*.

¹¹² *verve*. Au sens général, « parole ». Dans X 50, *nule autre verve*, « pas autre chose à dire ». Ici, *dure verve*, « matière à paroles amères, sujet d'affliction ».

¹¹³ Cf. AS 269 et note

¹¹⁴ *jalu*, considéré par A. Jeanroy comme *jalous* (altéré pour les besoins de la rime) et accepté par M^{me} Grace Frank au sens de « jaloux, envieux, avide », par Albert Henry au sens de « avide » (qui va avec les notions antiques). On peut cependant douter qu'il s'agisse bien de ce mot. En tout cas, la traduction « l'enfer des jaloux » (Jeanroy) n'est pas acceptable.

El non ton Filz le sage,
Ne souffrir que mi gage
Voisent a tel poverte !

- 492 Si comme en la verriere¹¹⁶
Entre et reva arriere
Li solaus que n'entame,
Ainsinc fus virge entiere
496 Quant Diex, qui es ciex iere,
Fist de toi mere et dame.
Ha ! resplendissant jame,
Tendre et piteuse fame,
500 Car entent ma proiere
Que mon vil cors et m'ame
De pardurable flame
Rapelaisses¹¹⁷ arriere.
- 504 Roïne debonaire,
Les iex du cuer m'esclairer
Et l'obscurté m'esface,
Si qu'a toi puisse plaire
508 Et ta volenté faire :
Car m'en done la grace.
Trop ai eü espace
D'entre en obscure trace¹¹⁸ ;
512 Encor m'i cuident traire
Li serf de pute estrace¹¹⁹ ;
Dame, ja toi ne place
Qu'il facent tel contraire !
- 516 En vilté, en ordure,
En vie trop obscure
Ai esté lonc termine :
Roïne nete et pure,
520 Quar me pren en ta cure
Et si me medecine.
Par ta vertu devine

¹¹⁵ 488-491. « Au nom de ton Fils, ne souffre pas que, comme je l'ai mérité, les gages que j'ai donnés [au diable] aboutissent à une telle ruine ». Le ms. *C* donne un sens meilleur : « Ne souffre pas que, comme je l'ai mérité par mes torts envers ton Fils, les gages... etc. ».

¹¹⁶ 492-497. Cf. *AY* 36-41 et *AZ* 173-176. Cette comparaison est des plus répandues aussi bien chez les poètes que dans les écrits théologiques.

¹¹⁷ *rapelaisses*, imparfait inattendu, explicable par l'idée « je voudrais » à dégager de *proiere*. La leçon de *C* (*Fai retorer*) supprime la difficulté, mais ne s'impose pas.

¹¹⁸ 511 et 517. *obscur*. Cf. *G* 77 et note.

¹¹⁹ Les diables.

524 Qu'adés est enterine
Fai dedenz mon cuer luire
La clarté pure et fine
Et les iex m'enlumine,
Que ne m'en voi conduire¹²⁰.

528 Li proieres qui proie
M'a ja mis en sa proie :
Pris serai et preez,
Trop asprement m'asproie.

532 Dame, ton chier Filz proie
Que soie despreez.

Dame, car leur veez,
Qui mes mesfez veez,

536 Que n'avoie a leur voie.

Vous qui lasus seez,
M'ame leur deveez
Que nus d'aus ne la voie.

Ici parole Nostre Dame a Theophile et dist :

540 Qui es tu, va, qui vas par ci¹²¹ ?

[THEOPHILES]

Ha ! Dame, aiez de moi merci !

C'est li chetis

Theophile, li entrepris,

544 Que maufé ont loié et pris.

Or vieng proier

A vous, Dame, et merci crier, *fol. 302 r^o*

Que ne gart l'eure¹²² qu'asproier

548 Me viengne cil

Qui m'a mis a si grant escil.

¹²⁰ L'interprétation d'Albert Henry « car je ne m'en [par eux] vois pas conduire [être conduit] », c'est-à-dire « Car je ne vois pas qu'ils puissent me diriger » (reprise de la traduction d'Alfred Jeanroy), est déconseillée par l'exemple de *AM* 24-26 (voir la note), où « aler la voie » ne saurait avoir un sens passif. *conduire* est à entendre comme un infinitif de but : « Car je ne vois pas avec mes yeux (*en*) pour me conduire ».

¹²¹ C'est, après ce vers, le seul endroit où nous ayons suppléé le nom de Théophile.

¹²² *ne gart l'eure que*, « je m'attends à tout instant à ce que... ». Cf. *D* 10, *ne garde l'eure*, « aussitôt » ; *O* 615, *ne garde l'eure que*, « est sur le point de... » ; *T* 152, même sens. Sur cette expression, très répandue, et dont le sens se nuance selon l'occasion, voir JEANROY (*Romania*, XLIV, 1915-1917, p. 586) ; CLÉDAT (*Ibid.*, XLV, 1918-1919, p. 261) ; WALBERG (*Filologiska Föreningen i Lund, Språkliga uppsatser*, IV, 1915) ; GEIGER (*Studier i modern språkvetenskap*, VI, 1917, p. 81) ; SCHULZ-GORA (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, CXXXIX, 1917, p. 116) ; BREUER (*Zeitschrift für rom. Philologie*, XLI, 1921, p. 498).

Tu me tenis ja por ton fil,
Roïne bele.

NOSTRE DAME parole :

552 Je n'ai cure de ta favele.
Va t'en, is fors de ma chapele !

THEOPHILES parole :

Dame, je n'ose¹²³.
Flors d'aiglentier et lis et rose,
556 En qui li Filz Dieu se repose,
Que ferai gié ?
Malement me sent engagé
Envers le Maufé enragié.
560 Ne sai que fere :
Ja més ne finerai de brere.
Virge, pucele debonere,
Dame honoree,
564 Bien sera m'ame devoree,
Qu'en enfer fera demoree¹²⁴
Avoec Cahu.

NOSTRE DAME

Theophile, je t'ai seü¹²⁵
568 Ça en arriere a moi eü.
Saches de voir,
Ta chartre te ferai ravoïr
Que tu baillas par nonsavoïr.
572 Je la vois querre.

Ici va Nostre Dame por la chartre Theophile

Sathan ! Sathan ! es tu en serre ?
S'es or venuz en ceste terre
Por commencer a mon clerc guerre,
576 Mar le penssas.
Rent la chartre que du clerc as,
Quar tu as fet trop vilain cas.

¹²³ *je n'ose*, expliqué par la suite : il craint, s'il sort, d'être saisi par le diable.

¹²⁴ L'expression *faire demoree* est courante : d'où la correction *fera*, déjà introduite par Bartsch.

¹²⁵ 567-568. « Je t'ai connu autrefois comme des miens ». Cf. ci-dessus, v. 362 et note.

SATHAN parole :

Je la vous rande ?
580 J'aim miex assez que l'en me pende !
Ja li rendi je sa provande¹²⁶
Et il me fist de lui offrande
Sanz demorance
584 De cors et d'ame et de sustance.

NOSTRE DAME

Et je te foulerai la pance !

Ici aporte Nostre Dame la chartre a Theophile

Amis, ta chartre te raport.
Arivez¹²⁷ fusses a mal port
588 Ou il n'a solaz ne deport.
A moi entent :
Va a l'evesque et plus n'atent ;
De la chartre li fai present
592 Et qu'il la lise
Devant le pueple en sainte yglise,
Que bone gent n'en¹²⁸ soit surprise
Par tel barate.
596 Trop aime avoir qui si l'achate :
L'ame en est et honteuse et mate.

THEOPHILE

Volentiers, Dame !
Bien fusse mors de cors et d'ame.
600 Sa paine pert qui ainsi same,
Ce voi je bien¹²⁹.

Ici vient Theophiles a l'evesque, et li baille
sa chartre, et dist :

Sire, oiez moi, por Dieu merci !
Quoi que j'aie fet, or sui ci.

¹²⁶ *provande*, cf. v. 301.

¹²⁷ *Arivez*, «abordé».

¹²⁸ *en*, par prolepse, annonce *barate*.

¹²⁹ *bien*, leçon fautive, puisque le vers devrait rimer avec les deux suivants. Bartsch a admis la correction *ici*.

604 Par tens savroiz
 De qui j'ai molt esté destroiz.
 Povres et nus, maigres et froiz
 Fui par defaute¹³⁰.
 608 Anemis, qui les bons assaute,
 Ot fet a m'ame geter faute¹³¹,
 Dont mors estoie.
 La Dame qui les siens avoie
 612 M'a desvoié de male voie
 Ou avoiez
 Estoie et si forvoiez
 Qu'en enfer fusse convoiez
 616 Par le deable,
 Que¹³² Dieu, le pere esperitable,
 Et toute ouvraingne charitable
 Lessier me fist.
 620 Ma chartre en ot de quanqu'il dist ;
 Seelé¹³³ fu quanqu'il requist.
 Molt me greva,
 Par poi li cuers ne me creva.
 624 La Virge la me raporta
 Qu'a Dieu est mere,
 La qui bonté est pure et clere ;
 Si vous vueil proier, com mon pere,
 628 Qu'el soit leüe,
 Qu'autre gent n'en soit deceüe
 Qui n'ont encore aperceüe
 Tel tricherie.

Ici list l'Evesque la chartre et dist :

632 Oiez, por Dieu le Filz Marie,
 Bone gent, si orrez la vie
 De Theophile *fol. 302 v^o*
 Qui¹³⁴ Anemis servi de guile.
 636 Ausi voir comme est Evangile
 Est ceste chose ;
 Si vous doit bien estre desclose.

¹³⁰ *par defaute*, « par manque (de ressources) ». Cf., pour l'expression, le T.-L., I, 1275. On ne saurait entendre « par ma faute » : Théophile raconte brièvement son histoire, et, aux vers 606-7, il parle de sa misère avant l'intervention du diable ; jusque-là il n'y avait pas de faute de sa part.

¹³¹ *geler faute*, terme du jeu de dés : « jeter les dés en perdant le coup ». Cf. le T.-L., III, 1663, 18 ss.

¹³² *Que*, « Car ».

¹³³ *seelé*, « convenu en forme de lettre scellée ».

¹³⁴ *Qui* = *Cui*.

Or escoutez que vous propose.

640 « A toz cels qui verront ceste lettre commune¹³⁵
Fet Sathan a savoir que ja¹³⁶ torna fortune,
Que Theophiles ot a l'evesque rancune¹³⁷,
Ne li lessa l'evesque seignorie nes une.

644 « Il fu desesperez quant l'en li fist l'outrage ;
A Salatin s'en vint qui¹³⁸ ot el cors la rage,
Et dist qu'il li¹³⁹ feroit molt volentiers hommage
Se rendre li pooit s'onor et son damage.

648 « Je le guerroiai tant com mena sainte vie,
C'onques ne poi avoir desor lui seignorie :
Quant il me vint requerre, j'oi de lui grant envie,
Et lors me fist hommage, si rot sa seignorie.

652 « De l'anel de son doit seela ceste lettre,
De son sanc les¹⁴⁰ escrist (autre enque n'i fist metre)
Ains que je me vousisse de lui point entremetre
Ne que je le feisse en dignité remetre. »

656 Issi ouvra icil preudom.
Delivré l'a tout a bandon
La Dieu ancele.

660 Marie, la virge pucele,
Delivré l'a de tel querele¹⁴¹.
Chantons tuit por ceste novele.
Or levez sus,

¹³⁵ 640 ss. Au sujet de cette lettre, voir la notice. — *commune* n'a pas ici le même sens que dans la chancellerie pontificale, où l'adjectif ne répondait qu'à une notion de classement pratique et s'appliquait aux lettres de la série ordinaire (GIRY, *Manuel de Diplomatie*, p. 687) ; ni non plus le même sens que dans une interpolation du *Roman de la Rose* (éd. Langlois, t. III, p. 313), où est faite une distinction, pour les actes pontificaux, entre les « bulles », de caractère général, et les « authentiques communes », destinées à un nombre restreint de personnes. Dans notre passage, le début, la formule de corroboration et l'annonce du sceau indiquent que le type de l'acte est celui d'une lettre patente en forme de charte, forme considérée comme la plus solennelle (cf. GIRY, *ouvr. cité*, p. 759) : *commune* signifie alors « qui s'adresse à tous ». C'est ainsi que dans le *Beaudous* de Robert DE BLOIS, v. 363 ss., le roi Artus, convoquant une grande cour, fait publier par toutes les terres des « letres comunes », scellées et commençant par la formule « Tuit cil qui ces letres... etc. ».

¹³⁶ *ja* « autrefois » (quand Théophile perdit sa charge).

¹³⁷ *rancune*, « querelle ».

¹³⁸ *qui*, explicatif, a pour antécédent Théophile plutôt que Salatin (« en homme qui... »).

¹³⁹ *li*, au diable. Emploi inconséquent de la troisième personne dans cette lettre émanée du diable.

¹⁴⁰ *les*, au pluriel, à expliquer par la notion de « mots » impliquée dans *lettre*. Cf. AS 1199, et note. — *De son sanc*. Sur ce trait de la « lettre de sang », voir H. STROHMAYER (*Romania*, t. XXIII, 1894, p. 605, note).

— *fist metre*, tour périphrastique, = *mist*. Cf. v. 55, et note.

¹⁴¹ *querelle*, « affaire », peut-être ici avec la nuance « litigieuse », à cause du pacte et de la charte.

Disons : « Te Deum laudamus ».

Explicit le miracle de Theophile.

Manuscripts : A, fol. 298 v°. — C (v. 384-431), fol. 83 (v. 432-539), fol. 84

14 l. les covient t. — 159 Ms Gi ai — *En tête de 384, C porte* : Ci encoumence la repentance Theophilus — 384 C Ha laz — 386 C c. vox t. — 387 C qui tant mal f. — 391 C M. si li — 393 C De cui — 395 C va engoulant — 400 C Ha las — 404 C ai senti t. — 410 C en sa maison s. — 411 A forseme, C seurseme — 416 C et ordeneiz d. — 419 C av. mort de — 422 C me volz of. — 423 C m. car jai — 431 *Après ce vers, C Explicit* — 432 C S. Marie b. — *En tête de 432, C porte* : C'est la prière Theophilus — 435 C P. cuit. — 439 C En p. — 443 C t. fil me — 444-445 *Les éléments En vos et Fu j ne sont pas lisibles en C* — 446 C Ma [illis] op tost - 463 A n'enerve — 467 C quele ne — 472 C Denfer et — 475 C Tes saluz — 477 C gart — 485 C habertage — 489 C Envers ton — 495 C Ausi f. — 496 C q. en c. — 503 C Fai retourneir — 506 C m' mq. — 525 C Ta c. — 527 C ne me v. — 529 C ja pris en — 532 C c. fil p. — 539 C Explicit — 565 Ms. e. sera d.